



INSTALLATIONS OBSOLÈTES

Repérage des installations

S'émerveiller, protéger, partager

Les montagnes sont parmi les derniers espaces sauvages de la planète.

Depuis 1988, Mountain Wilderness œuvre pour la cohabitation entre montagne sauvage et montagne à vivre.

Association nationale agréée protection de l'environnement et reconnue d'utilité publique, Mountain Wilderness agit depuis plus de 35 ans pour faire évoluer les comportements vis-à-vis de la montagne au moyen d'actions sur le terrain, de publications et de relations auprès des acteurs politiques, associatifs et économiques.

Ouverte à tous les amoureux de la montagne, Mountain Wilderness soutient un rapport à la montagne fondé sur le respect des hommes et de la nature. Pour cela, les champs d'actions de l'association visent à :

- ▲ DÉFENDRE LES ESPACES NATURELS DE MONTAGNE
- ▲ ENCOURAGER LES PRATIQUES RESPECTUEUSES
- ▲ AMPLIFIER LA TRANSITION DES TERRITOIRES

mountainwilderness.fr | changerdapproche.org | installationsobsoletes.org

CONTEXTE

Ce tutoriel est à destination des bénévoles de la campagne Installations Obsolètes de Mountain Wilderness, ainsi qu'à tout autre personne ou organisme (commune, entreprise...) souhaitant réaliser le repérage d'un aménagement en vue de compléter l'[inventaire participatif](#) ou de préparer un chantier de démantèlement.

1 Objectifs

Le repérage des Installations Obsolètes dans les espaces naturels de montagne peut répondre à deux objectifs distincts :

COMPLÉTER L'INVENTAIRE PARTICIPATIF DES AMÉNAGEMENTS ABANDONNÉS EN MONTAGNE

Pour renseigner une nouvelle installation dans l'[inventaire](#), une simple position sur une carte est nécessaire afin de pointer l'existence de l'aménagement à l'abandon. Une prise de position GPS peut aider à retrouver l'installation (par exemple si elle est de faible ampleur et/ou peu visible) mais n'est pas une condition indispensable.

En effet, les informations minimales pour créer une nouvelle fiche d'Installation Obsolète sur le site permettent de répondre aux questions « où c'est ? » et « qu'est-ce que c'est ? ». Toutes les autres informations : « à quoi ça servait ? », « de quand ça date ? », « pourquoi ça a été installé puis abandonné ? » etc. sont optionnelles. Il ne faut pas hésiter à déclarer une installation même avec des informations partielles. Le principe du site participatif est que d'autres utilisateurs puissent corriger et compléter par la suite ces informations.

Pour Mountain Wilderness, **l'inventaire des installations à l'abandon a pour objectif d'améliorer sa connaissance et d'avoir une vue d'ensemble de l'ampleur de la problématique**. Les IO signalées sur le site participatif n'ont pas vocation à faire l'objet de chantiers de démantèlement, puisque les IO sont beaucoup trop nombreuses pour toutes être démantelées par MW et qu'il est bien plus souhaitable que les propriétaires / aménageurs se saisissent de cette responsabilité. Ainsi, les chantiers de MW servent principalement à montrer l'exemple à ces acteurs, ainsi que démontrer leur faisabilité. L'inventaire peut donner des idées de chantier à MW, ou encore pour tenter quelque fois d'inciter les propriétaires d'installations à réaliser leurs propres démontages.

PRÉPARER UNE OPÉRATION DE DÉMANTÈLEMENT

En vue de préparer une opération de démontage il est très souvent utile – notamment sur des sites vastes et diffus (par exemple des barbelés à l'abandon) – de réaliser un repérage plus précis avec prise de positions GPS des installations (par exemple via une application de cartographie sur téléphone, comme Iphigénie – [voir la fiche méthodo dédiée](#)) et carte de situations des aménagements.

Ce repérage pourra servir à :

- ▲ Faire un rapport interne qui permettra à MW de juger de **l'opportunité de réaliser ou non ce chantier** ;
- ▲ Établir un **dossier** afin d'obtenir les **autorisations administratives nécessaires** ([voir la fiche méthodo sur les démarches administratives](#)) ;
- ▲ **Retrouver les propriétaires** des parcelles concernées afin d'obtenir leur accord pour intervenir ;
- ▲ Lors du chantier, permettre aux intervenants un repérage aisé de leurs secteurs, grâce à une **carte des installations** (et/ou, avec des personnes sachant les utiliser, l'échange de fichier GPX).

Les points repères permettent de trouver les éléments nécessaires au dossier d'autorisation : références cadastrales des parcelles concernées, statuts de protection... Bien que cette recherche soit possible sur smartphone, il est beaucoup plus confortable de la faire sur PC en important le fichier GPX de ces points. Pour ce faire, on peut utiliser Iphigénie X (version PC d'Iphigénie peu conviviale) ou bien directement sur [Géoportail](#) (importation possible de tout type de fichier (GPX, KLM... nécessité d'ouvrir un compte IGN, gratuit). Avec des captures d'écran, puis le rajout d'indications via un logiciel de retouche photos, on obtient des cartes très utiles.

2 Que relever en vue d'une opération de démantèlement ?

La multitude de types d'installations obsolètes et de leur ampleur fait qu'il est difficile de donner une règle unique. **L'essentiel est d'avoir sur le terrain une prise d'information suffisante** pour que, de retour chez soi, il soit possible de **retranscrire sur papier les informations les plus essentielles**, dont nous allons essayer de donner quelques pistes ci-après en utilisant des exemples concrets.

Sur le terrain, l'**application de cartographie** pour prendre les positions GPS, l'**appareil photo** et **de quoi noter** semblent donc assez indispensables !

Certains autres outils peuvent être de bons compléments pour caractériser certaines informations (à adapter selon le type d'installations) comme : un peson, un mètre ruban, des gants de protection... D'autres astuces existent comme graduer en cm un objet que l'on emmène (comme une boussole) ou encore avoir une approximation de la mesure de certaines parties de son corps (pouce, paume, pied, coudée, pas, etc.).

LES AMÉNAGEMENTS ABANDONNÉS ISOLÉS

Par exemple un bâtiment, un pluviomètre, une antenne... Il s'agit du cas simple : un aménagement unique et non linéaire ou diffus. Dans ce cas-là les éléments essentiels à relever sont :

- ▲ **Quoi ?** : description du type d'aménagement et/ou de sa fonction
- ▲ **Où ?** : un point GPS unique permettant de localiser précisément l'installation est intéressant lorsque celle-ci n'est pas directement présente sur le fond de carte IGN (par exemple des situations où un bâtiment peut être consigné sur la carte IGN). Ce point GPS permettra de retrouver l'installation si celle-ci est peu visible ou compliquée à trouver, mais également de pouvoir une fois chez soi (à l'aide de sites comme Géoportail) retrouver la parcelle cadastrale (en vue de trouver le propriétaire) ou voir si l'on est en zone protégée ou avec un statut de protection (ex. Natura 2000, Arrêté de biotope, Réserve naturelle nationale, etc.)
- ▲ **Accès** : description permettant de préciser l'accès. Il est utile de distinguer l'accès le plus facile, mais aussi de commencer à donner des pistes pour une évacuation des matériaux (par exemple : signaler la présence d'une piste 4x4, autorisée ou non).

- ▲ **Dimension** : estimer la taille de l'installation est bien souvent utile pour travailler au mode opératoire. Le mètre peut être utilisé mais d'autres solutions existent (exemple : pour un pylône une photo avec devant une personne ou un objet dont on peut avoir la taille, comme des bâtons)
- ▲ **Compléments utiles** : tout élément pouvant aider à imaginer un mode opératoire pour le démantèlement sans avoir à revenir sur site. Par exemple une photo des fixations au sol d'un pylône est assez indispensable pour prévoir son démantèlement. De même une mesure de l'épaisseur d'un câble ou d'une section métallique pour estimer l'outillage nécessaire ou le poids peut être très utiles, tout comme des photos de détails de certains éléments comme une arrivée électrique, etc.

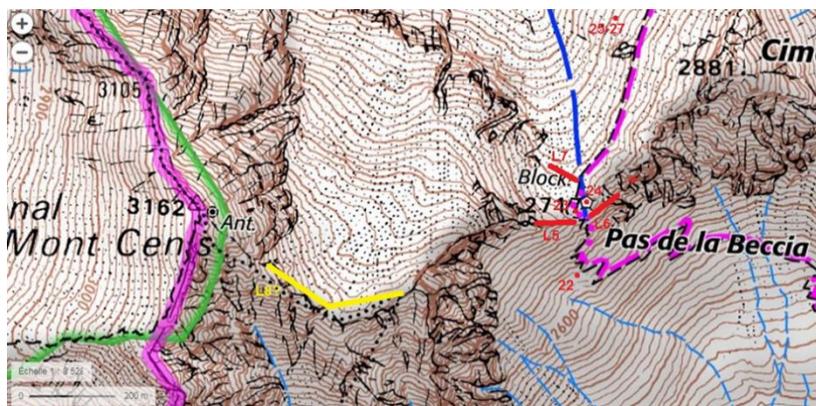
LES AMÉNAGEMENTS VASTES ET/OU DIFFUS

Par exemple des sites avec de nombreuses lignes de barbelés militaire, des installations composées de plusieurs pylônes. Pour une grande majorité des cas l'installation obsolète en elle-même ne se compose pas que d'un seul élément isolé mais en regroupe plusieurs. La complexité vient alors de savoir quels éléments justifient d'être précisément relevés, par exemple avec des coordonnées GPS.

Il est par exemple indispensable de relever les coordonnées des morceaux d'installations obsolètes que l'on risque de ne pas retrouver (par exemple : des barbelés dans la végétation). À l'inverse il est moins indispensable de relever en détail les coordonnées de morceaux d'installations que l'on retrouvera toujours, même dans le brouillard (par exemple : les pylônes intermédiaires d'une remontée mécanique abandonnée).

L'idée ici est de reprendre la méthodologie présentée au point précédent (quoi ?, accès, dimension etc.) mais de réussir à transcrire grâce notamment à l'application GPS la cartographie des éléments sur place.

Par exemple ici un repérage réalisé pour un chantier avec une application de cartographie sur téléphone :



Chaque point ou trace constitue un élément précis décrit ensuite avec un texte (quoi ?, dimension, etc.). Plus concrètement, voici les deux possibilités pour obtenir cette carte :

- ▲ **Créer la cartographie à partir de Géoportail** en créant les points souhaités et en téléchargeant ensuite la carte ;
- ▲ **Utiliser le fond de carte du téléphone** et faire une impression d'écran.

Dans les deux cas il est ensuite possible à partir d'un logiciel de **retouche photo** d'ajouter des éléments (par exemple le nom d'un lieu, un numéro pour un point de repérage, etc.).

Sur le terrain le point peut être utilisé pour un élément ponctuel (un pylône, un bâtiment par exemple), tandis que la trace peut être utilisée pour les éléments linéaires (une clôture agricole, un câble au sol, une ligne barbelée par exemple).

Si nous prenons l'exemple du repérage d'un télésiège à l'abandon deux choix s'offrent à la personne qui réalise le repérage : prendre un point GPS pour chacun des pylônes, ou alors faire une trace en suivant la ligne du télésiège. Les deux cas fonctionnent, à chacun de juger sa préférence !

QUELQUES EXEMPLES DE DOSSIERS DE REPÉRAGE RÉALISÉS EN VUE D'UNE OPÉRATION DE DÉMANTÈLEMENT

Nous l'avons dit, il n'y a pas de règle unique, le plus important est de s'y retrouver et **d'avoir le plus d'éléments concrets** à donner.

Les liens ci-après donnent quelques exemples de comptes rendus de forme différente ayant été réalisés à MW suite à une ou des journées de repérage sur le terrain par des bénévoles :

- ▲ **Site "simples"** avec des IO isolées : exemple de [la Roche Ecroulée](#)
- ▲ **Sites "complexes"** avec des IO étendues et/ou diffuses : exemple du site du [lac du Crozet](#) (installations d'origine industrielle - hydroélectricité), du [téléski de Puy-Saint-Vincent](#), du [col des Thures](#) (barbelés militaire), ou encore de [Cervières](#) (installations militaires).



Pour en savoir plus sur nos actions et campagnes

mountainwilderness.fr | changerdapproche.org | installationsobsoletes.org

Mountain Wilderness France

5 place Bir Hakeim 38000 Grenoble
04 76 01 89 08 | contact@mountainwilderness.fr

Suivez-nous sur :

